



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Procès-Verbal - Comité Directeur du 15 juin 2019

Présents confirmés : MM. Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER, Yvan COSTA.

Absents excusés : MM. Gérard BEALET, Maxime CHADEFFAUD, Sylvain GREGOIRE, Gérard LUTTRINGER, Xavier ROSE, Francis ROUSSEL, Benoit SEMENON, Jean Marc VALLEE.

Lieu du Comité Directeur

Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN
(Salle prêtée gracieusement par la F.F. Motonautique)

10h27 Début du Comité Directeur

Accueil

Licenciés et clubs au 15/06/2019 :

- Nous avons enregistré 791 licenciés à ce jour et 63 clubs. L'Organisme Déconcentré (anciennement Inter-région) qui compte le plus de licenciés est celle du Nord Ouest. C'est sur l'O.D. de la Méditerranée que nous constatons la plus forte baisse de licenciés (-62 par rapport à 2018).

Finances :

- Nous avons plus de déplacements cette année aux championnats du monde. Par exemple, nous envoyons trois licenciés au CM Naviga voile, ce qui n'était pas arrivé depuis très longtemps et d'une manière générale, nous avons beaucoup plus de bateaux aux Championnats du monde M et NS.
- Nous constatons également une baisse des recettes due à la baisse des licences. Le Comité Directeur a pris les mesures nécessaires pour rester dans le budget 2019 et à ce jour, tout est sous contrôle en terme de dépenses par rapport au budget voté en AG.
- Au 14 juin, nous avons 14 721 Euros sur le compte courant.
- La réserve statutaire de 11 143 Euros a été transférée de la Société Générale vers le Crédit Mutuel. Cette réserve obligatoire, a été déposée sur un compte rémunéré pour un montant de 12 000 Euros.
- Le compte rémunéré est constitué de parts sociales au Crédit Mutuel, qui est en moyenne plus rémunérateur qu'un compte sur livret.
- Nous avons versé pour 1 580 Euros de subvention de la FFMN sur les kits en bois depuis 2017 et pour 1 200 Euros de subvention pour les maquettes électriques depuis janvier 2017.
- Il reste en stock 16 kits en bois et 20 maquettes électriques. Pour en obtenir, contacter le Président, M Jean Pierre BILLET.

Fonctionnement :

Réponses du tribunal administratif de Paris et décisions, suite aux deux plaintes déposées par M. Francis ROUSSEL:

- Le tribunal Administratif se déclare non compétent sur l'exclusion de M. Francis ROUSSEL du Comité Directeur ce dont nous nous en réjouissons car cela conforte les décisions que nous avons prises en accord avec le service juridique de la FFM, sur ce dossier.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

- Concernant la licence de M Francis ROUSSEL, nous avons anticipé la décision du tribunal et nous sommes satisfait de cette décision.

Equipes de France : Voile (S), Maquette navigantes (NS), Electrique (M)

- Le trésorier a inscrit l'ensemble des équipes de France qui vont participer aux différents championnats du Monde Naviga. Le Comité Directeur remercie MM Robert DEMANGEON, Sylvain GREGOIRE et Jean Marc VALLEE pour avoir transmis des dossiers complets et à temps, au trésorier.

Juge

- Le Comité Directeur propose de rédiger une lettre de mission à M Jean Michel YVES en tant que responsable de la Commission Juge jusqu'à l'Assemblée Générale de janvier 2021.
- Le Comité Directeur valide le titre de juge voile de M Marc BARRUEL. Celui-ci recevra son attestation de fonction, qui sera délivrée par M Sylvain GREGOIRE qui fait partie de la commission.
- La licence de juge sera envoyée par M CAUTY.
- M Yvan COSTA, tuteur de M Raymond OTHONY, propose que ce dernier soit officialisé comme Juge MRC outremer et participe en tant que juge à la Coupe de France MCR de septembre 2020 à Caraman.
- Propositions adoptées. Un courrier sera fait par le secrétaire à M Raymond OTHONY.

Calendrier

Manifestations amicales, salons, démonstrations

- La nouvelle procédure des calendriers fonctionne parfaitement.
- Procédure calendrier 2020 : un nouveau projet sera proposé avant la fin de l'année.

Championnats de France MRC, Electrique, Voile et National C

- Section Voile –Remerciement au Club de voile de Chambray les Tours pour l'organisation des CF. M Sylvain GREGOIRE : « nous n'avons rencontré aucun problème d'organisation. Le CF s'est parfaitement déroulé. Nous avons eu une crainte la veille, c'est à dire le vendredi 7 avec le passage de la tempête Miguel, la région de Tours ayant été placée en vigilance Orange. »
- Section M – Remerciement au MNFA pour l'organisation des CF à Wingles. M Philippe MOREL : » le CF s'est bien déroulé et dans les séries MINI MONO, MONO 1 et HYDRO 1, nous avons eu une finale ».
- Section MRC – Remerciement au MC Beaujolais pour l'organisation des CF à Belleville. 126 bateaux participants et 9 juniors. De belles courses, une belle organisation, du beau temps, un bon week-end !
- National C - Remerciements au club de Villeveyrac. Une participation en nette hausse, des concurrents chevronnés, qui n'ont pas hésité à conseiller les novices, des juges qui ont respecté le travail effectué, des organisateurs dévoués, tout cela dans une très bonne ambiance.

Prévisions championnats de France 2020

- Le club de Montauigu est candidat pour l'organisation du Championnat de France NS et National C et plusieurs propositions sont à l'étude pour les autres catégories.

Relations F.F.Motonautique, Naviga et iMBRA

Compte rendu AG FFM

- L'AG de la FFM s'est tenue le 30 mars 2019 au siège de la FFM à St Ouen et a vu l'élection de M Gilles GUIGNARD comme Président, M Jean Michel LHOMME étant démissionnaire pour raisons personnelles.
- Les demandes de subventions au ministère des sports doivent mettre en avant les actions visant à parvenir à la parité hommes femmes, les actions auprès des handicapés, les actions d'accompagnements dans les quartiers défavorisés et sur des emplois d'avenir que cela peut générer.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Les titres et résultats sportifs sont secondaires et ne provoquent pas de subventions. D'une manière générale le budget de jeunesse et sport étant en chute libre, il ne faut pas compter avoir un centime de subvention.

- D'une manière générale, le nombre de licenciés dans les fédérations liées aux sports mécaniques est en baisse, comme le sont ceux de la FFM.
- M Yvan COSTA a été élu à l'unanimité des 91 voix comme représentant la FFMN au sein du conseil fédéral de la Fédération Française Motonautique.

Fédération Naviga

- M Jean Pierre Billet accompagnera M Jean Marc VALLEE à l'Assemblée Générale Naviga de 2019

Fédération IMBRA

- Les Championnats du Monde MRC se dérouleront en Italie en 2020. Les qualifications pour former l'équipe de France, sont en cours.
- A noter la présence de 6 concurrents de la République Populaire de Chine lors du dernier concours international en Belgique.

Communication

Message

- En cours pour une publication durant l'été 2019

Site Internet

- M Robert DEMANGEON continue la gestion jusqu'à la fin 2019. Il est invité au prochain CD pour étudier la suite en 2020.

Assemblée Générale FFMN 2019:

- Elle se déroulera à Angoulême le 18 janvier 2020. Le dossier est sur le site et nous vous invitons à réserver sans tarder les hôtels. Le Comité Directeur préconise l'Ibis budget situé au centre d'Angoulême.
- La convocation pour le Comité Directeur du 17 janvier et pour l'Assemblée Générale sera faites d'ici peu.
- Nous ne sommes pas en mesure d'organiser un vote pour les places vacantes au Comité Directeur et donc nous ne ferons pas appel à candidature. Si un licencié souhaite participer au Comité Directeur, nous fonctionnerons comme en 2019 et il pourra en faire part au Comité Directeur qui décidera de l'inviter ou pas.

Questions diverses

- Demande de la classe M pour l'achat d'un décodeur actuel AMb (RC4) car celui que l'on utilise ne peut plus être modifié car trop vieux (2007)
Le Comité Directeur accepte la demande mais souhaite échelonner la dépense sur 2 exercices. Le CD demande à M Mathieu BATTE, de se mettre en relation avec AMb.
- Visée télémétrique (type Golf - de 150€) pour l'installation du circuit comme celle qui aurait été achetée par la FFMN pour le MNFA. La FFMN n'a jamais acheté ce type d'objet pour quelque club que ce soit. Réponse négative du Comité Directeur, Charge aux clubs ou aux O.D. d'en acheter.
- Un concurrent n'a pu pour des raisons de santé se rendre à un concours alors qu'il avait déjà engagé des frais. Le Comité Directeur rappelle que c'est une question à régler entre le club et le concurrent.
- Base de donnée licences – point pris par Ph CARRIER
- Date du prochain Comité Directeur à définir

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Propos diffamatoires

Le Comité Directeur constate que la FFMN continue de faire l'objet de dénigrement, d'attaques mensongères et d'insultes, régulièrement sur certains forums et réseaux sociaux. Elle envisage d'engager des poursuites judiciaires envers les personnes qui sont responsables de ces écrits ou qui les hébergent. Elle prendra contact avec l'avocat de la F.F. Motonautique, ceci en plein accord avec son Président M Gilles GUIGNARD.

Nous ne souhaitons pas en arriver à cette solution, ayant depuis plus de deux ans orienté nos actions vers l'apaisement des tensions et la reconstruction de la FFMN.

Alerté par de nombreux licenciés et amis qui n'acceptent plus ces propos calomnieux, nous décidons de ce recours pour les faire cesser.

12h55 Fin de Comité Directeur

Le Président FFMN

Jean Pierre BILLET

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA